



Syndicat Intercommunal d'Assainissement
Sandillon, Darvoy, Férolles, Ouvrouer-les-Champs
Mairie de Sandillon 45640

COMPTE RENDU

Réunion du Comité Syndical du
Vendredi 15 mars 2019 à 9 h 30

Le VENDREDI QUINZE MARS DEUX MILLE DIX NEUF à neuf heures et trente minutes, le Comité Syndical s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Sandillon, sous la présidence de **Monsieur Denis BISSONNIER**.

ETAIENT PRESENTS :

DARVOY : M. SERVERA Guy, CASSEULT Michel, membres titulaires
OUVROUER-LES-CHAMPS : M. FARDEAU Jean-Claude, membre titulaire
FEROLLES : M. DUPUIS David, M. SORET Rémi, membres titulaires
SANDILLON : Mme LUTON Colette, membre suppléant

ABSENTS EXCUSES :

SANDILLON : M. MALBO, membre titulaire
OUVROUER-LES-CHAMPS : M. JANVRIN Franck, membre titulaire

Assistaient en outre :

M. CROIBIER, comptable du Trésor Public
M. SERGENT Aymeric, technicien
Mme COCHEREAU Dominique, responsable des services administratifs

Le quorum est atteint.

A l'unanimité, **M. CASSEULT** est désigné comme secrétaire de séance, fonction qu'il a acceptée.

Le compte rendu de la réunion du 25 janvier 2019 (Débat d'orientation budgétaire) est adopté à l'unanimité.

A la demande du Président, le Comité syndical accepte à l'unanimité, qu'un point supplémentaire concernant le personnel, soit ajouté à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- 1) Point sur le fonctionnement des stations d'épuration
 - Travaux de réparation et d'entretien
 - Travaux en prévision
 - 2) Personnel
 - Adhésion au CNAS pour le personnel retraité
 - 3) Vote du compte de gestion exercice 2018
 - Produit et certifié par le comptable du Trésor
 - 4) Vote du compte administratif exercice 2018
 - Voté sous la présidence du doyen de l'assemblée
 - 5) Affectation du résultat de la section d'exploitation exercice 2018
 - 6) Vote du budget primitif exercice 2019
 - 7) Vote du montant des participations 2019
 - 8) Questions diverses
 - Projet de mutualisation avec Jargeau
 - Réfection du chemin d'accès à la station
-

1 - FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS

TRAVAUX REALISES A LA STATION DE SANDILLON

- Réparation du **tamis rotatif dégrilleur** en entrée de station par la société ANDRITZ
 - o Intervention en atelier pour le remplacement du châssis très oxydé
 - o Pose d'un revêtement supplémentaire pour renforcer les parois
 - o Conservation du tambour non endommagé
 - o Installation d'une cheminée de ventilation en partie supérieure
 - o Travaux réalisés le 7 février 2019
 - o Coût de la prestation : 13 918 € HT
- Installation d'un **caisson de ventilation à charbon actif pour traiter l'H2S** extrait du tamis rotatif
 - o Travaux réalisés le 27 février 2019 par l'entreprise MSE
 - o Coût de la prestation : 12 000 € HT
 - o Campagne de mesure d'H2S prévues avant le 15 avril 2019

BILAN DE FONCTIONNEMENT

Dans son rapport 2018, le service du Conseil Départemental en charge de la surveillance de la station de Sandillon relève un fonctionnement satisfaisant.

TRAVAUX EN PREVISION

- Consultation en cours pour la réhabilitation du poste de refoulement de Darvoy

2 - PERSONNEL : EXTENSION DE L'ADHESION AU CNAS

Depuis 2008, le syndicat est adhérent au CNAS (Comité National d'Actions Sociales) pour son personnel actif. Cette adhésion permet de bénéficier d'un large éventail de prestations sociales.

M. Le Président propose d'étendre cette adhésion en faveur de son personnel retraité.

La cotisation 2019 s'élèvera à 134.50 € (un seul agent concerné).

A l'unanimité, le Comité Syndical, **ACCEPTE** cette proposition.

3 - COMPTE DE GESTION EXERCICE 2018

Le compte de gestion établi et certifié par le comptable du Trésor doit retracer les opérations budgétaires de l'exercice en dépenses et en recettes. Il est soumis au vote de l'assemblée délibérante qui constate sa stricte concordance avec le compte administratif.

L'approbation du compte de gestion doit être préalable à l'adoption du compte administratif.

M. Croibier, comptable du Trésor, donne lecture et certifie les résultats du compte de gestion 2018.

Le Comité Syndical, à l'unanimité,

- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,
- **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

4 - COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2018

Sous la présidence de M. CASSEAUULT, et après le retrait du président, le Comité Syndical, à l'unanimité, **ADOPTE** le compte administratif 2018 dressé par M. BISSONNIER, Président, qui se résume ainsi :

		Fonctionnement	Investissement
Compte administratif 2018	Dépenses	348 542.14	158 251.29
	Recettes	326 428.43	174 102.89
	Total	- 22 113.71	15 851.60
Reports de l'exercice 2017	001		15 591.99
	002	150 811.85	
Résultat de clôture cumulé 2018	Dépenses	348 542.14	176 974.29
	Recettes	477 240.28	189 694.88
	Total	128 698.14	12 720.59
Restes à réaliser 2018 à reporter en 2019	Dépenses		18 723.00
	Recettes		
	Total		18 723.00

5- AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE 2018

Après retour du Président, le Comité Syndical **PROCEDE** à l'affectation du résultat d'exploitation à la clôture de l'exercice 2018 :

Excédent d'exploitation cumulé	128 698.14 €
Excédent d'investissement cumulé	31 443.59 €
RAR dépenses d'investissement	<u>18 723.00 €</u>
Excédent de financement après RAR	12 720.59 €
Affectation du résultat :	
Affectation au compte R 1068 en investissement	0 €
Solde d'exécution reporté R002 en fonctionnement	128 698.14 €
Résultat d'investissement à reprendre (R001)	31 443.59 €

ADOpte A L'UNANIMITE

Ces écritures seront reprises au budget primitif 2019.

6 - PARTICIPATIONS DES COMMUNES ANNEE 2019

Les participations sont calculées au prorata de la population de chaque commune. Chaque année, une nouvelle clé de répartition est appliquée pour tenir compte du recensement de la population. (En 2019, source INSEE, recensement de la population légale 2016).

Le syndicat se désendette progressivement. Aussi, M. Le Président propose de voter un montant de participations égal à l'année passée, soit 250 000 €.

A l'unanimité, compte tenu du besoin de financement du budget 2019, le Comité **VOTE** les participations des communes pour l'année 2019 :

COMMUNE	HABITANTS	CLE DE REPARTITION	PARTICIPATIONS 2019 HT
Darvoy	1910	0.247	61 750 €
Férolles	1242	0.160	40 000 €
Ouvrouer les Champs	584	0.075	18 750 €
Sandillon	4014	0.518	129 500 €
TOTAL	7750	1	250 000 €

7 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 (assujetti à la TVA)

Il est rappelé que le débat d'orientation budgétaire a eu lieu le 25 janvier 2019.

Après avoir pris connaissance du projet de budget 2019 (hors T.V.A) présenté par M. le Président, le Comité Syndical, **à l'unanimité**, **VOTE** le budget 2019 par chapitre.

- la section d'exploitation est équilibrée en recettes et en dépenses à **455 166.14 €**
- la section d'investissement est équilibrée en recettes et en dépenses à **176 302.59 €**

8 - QUESTIONS DIVERSES

Projet de mutualisation avec la mairie de Jargeau

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 29 mars 2019.

Réfection du chemin d'accès à la station détérioré pendant les travaux de la station de Jargeau

Un accord a été trouvé, la route d'accès la station sera bientôt remise en état.

DATE DE LA PROCHAINE REUNION : VENDREDI 24 MAI 2019 A 9 H 30

Le secrétaire de Séance,
M. Michel CASSEULT

Le Président,
M. Denis BISSONNIER